

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le **mardi 4 décembre 2018 à 13h.30**

Au palais de justice de BOBIGNY (93), 173 avenue Paul Vaillant-Couturier, salle n° 1 - **EN UN SEUL LOT**  
Les biens et droits immobiliers

sis à **SEVRAN (93)**

1 à 35 avenue Hector Berlioz

*Cadastrés section AS n°179 pour 19 ares 95 centiares*

LE LOT DE COPROPRIETE NUMERO DEUX CENT CINQ (205) :

***Au 21 avenue Hector Berlioz,***

## **UN APPARTEMENT de 45,22 M<sup>2</sup>,**

de deux pièces principales, au huitième étage, porte 33, dans le bâtiment D, comprenant en outre : entrée, cuisine, cellier, salle de bains et WC. Suivant procès-verbal de description du 10 octobre 2017 dressé par Maître DUCHAUCHOY-CREUZIN, huissier de justice à LE BOURGET, les lieux comprennent : entrée, WC, cellier, cuisine, salon, chambre avec salle de bains attenante.

Et les 268/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.

Suivant même PV, les lieux sont occupés à titre gratuit selon les indications recueillies par l'huissier de justice.

**MISE A PRIX : 10.000 €**

(DIX MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TGI de BOBIGNY.

**CONSIGNATION POUR ENCHERIR : 3.000 €**

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- ▶ A Maître **Valérie GARÇON**, avocat au barreau de la Seine Saint-Denis, membre de la SCP **W2G AVOCATS**, 21, avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.
- ▶ Au greffe du juge de l'exécution du tribunal de grande instance de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- ▶ Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)

Sur les lieux pour visiter le : **lundi 26 novembre 2018 de 14h à 15h**